

Le 1^{er} septembre 2005

PAR COURRIEL ET MESSAGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, place Victoria
bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative à la modification de certaines
conditions de service d'Hydro-Québec liées à
l'alimentation en électricité et des frais afférents
Dossier Régie : R-3535-2004
Fédération Québécoise des Municipalités**

Madame la Secrétaire,

Veillez trouver ci-joint le budget prévisionnel de participation de la Fédération Québécoise des Municipalités dans le dossier sous rubrique, conformément à la décision procédurale D-2005-136 de la Régie.

Notre client prévoit faire entendre un témoin expert. Les formalités pour la reconnaissance de son statut seront produites ultérieurement à la Régie

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Lapointe Rosenstein

Par : *M. Ménard, adjointe pour*

Michel G. Ménard
Téléphone : (514) 925-6328
Télécopieur : (514) 925-5028
michel.menard@lapointerosenstein.com

MGM/nc
p.j.

(#889538-v1)